

Ce qui tient surtout au coeur de M. Tassé c'est l'opinion que nous avons exprimée sur la valeur intellectuelle de Cartier.

Nous avons dit sur Cartier ce que nous pensions.

Nous ne croyons pas qu'on doive regarder le passé d'un oeil plus indulgent que le présent.

Ici du moment qu'un homme est mort nous n'avons pour lui que des éloges. Aussi nos hommes de génie foisonnent.

C'est pour la même raison que notre histoire est une histoire idéale, purement conventionnelle. Il serait plus logique de dire la vérité tout entière dans toute sa crudité.

Ce parti pris de s'aveugler sur les événements et sur les hommes peut-il nous être utile dans notre conduite à venir? A quoi servirait alors l'expérience du passé?

Pour en revenir à Cartier, il suffit pour le juger, d'étudier son oeuvre, la confédération.

On sait qu'il n'avait aucun talent oratoire; d'un autre côté qui oserait dire, en étudiant ses paroles et ses actes que c'était un esprit large et élevé? Sa qualité maîtresse était la ténacité et c'est ce qui a fait sa force.

Mais cela ne suffisait pas pour en faire un législateur et les événements le prouvent aujourd'hui.

Quelle est notre influence à Ottawa où se législateur et les événements le prouvent aujourd'hui.

Notre contrôle y est illusoire et cela paraît tellement évident qu'on ne s'occupe plus des affaires du Dominion et que les luttes politiques se concentrent dans notre Province.

L'élément anglais est maître à Ottawa, nous y domine et la confédération est en train de rendre stérile le fruit de tant d'efforts et de travail.

Mais la suprématie dans les affaires générales du Dominion ne suffit déjà plus à l'élément anglais, il veut maintenant que dans les questions locales nous soyons soumis à son contrôle.

Remarquez que notre Province n'est pas libre de légiférer selon ses intérêts en laissant à un corps étranger et impartial, les tribunaux par exemple, le droit de décider si